

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-9084 / 101416
Firmenich SA, 1242 Satigny
manufacture – production «Flexarômes» et «Poudres»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
31 H
28.05.2006–27.05.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-9090 / 100646
Lemo SA, 1024 Ecublens VD
ateliers de galvanoplastie et de montage automatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
72 H, 108 F
12.11.2006–11.11.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 06-9086 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
production: secteur N-FB ACL
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)
- 06-9088 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
production, secteurs: N-FB ALOD & K-FOURS, N-FB LTR2 & LTR3,
N-LC QU23, N-LF QU30, N-VA.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
132 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-9093 / 102107
LOSINGER CONSTRUCTION SA, 1216 Cointrin
Génie civil: travaux de réhausse des quais à la Gare de Cornavin, GE.
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.01.2007–30.04.2007 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-9087 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
équipe de maintenance: intervention de piquet pour tous les secteurs
de la production
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-9089 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
production, secteurs; N-FB QTB & QTI & EMBT & LAS, N-LC QU23,
N-LF QU30, N-QU CONTR.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
89 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-9085 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
production: secteur N-FB ACL
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H
01.01.2006–31.12.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8970 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
80 H, 80 F
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 06-8991 / 101165
FKG Dentaire SA, 2302 La Chaux-de-Fonds
atelier CNC: rue de la Chapelle 1a et rue de l'Hôtel de Ville 21a
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
03.09.2004–02.09.2007 (Modification)
- 06-9025 / 100016
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux
fonderie, presses, TS-emballage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H
01.10.2006–31.12.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-9007 / 110805
Dupasquier & Cie SA, 1214 Vernier
secteur préparation des commandes: – 1^{er} groupe: saisir/facturation des commandes. – 2^e groupe: préparation et chargement, réceptions des marchandises
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.11.2006–31.10.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) Art. 14 et 15 OLT1)

- 06-8971 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
service de maintenance: 1er et 2ème piquet
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

- 06-8981 / 110374
Coelec SA, 1203 Genève
service de piquet pour la clientèle
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.08.2006–31.07.2009 (Modification)
- 06-8993 / 110803
Integrated Solutions SA, 1211 Genève 13
service de piquet: – salle informatique – support d’applications informatiques
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.11.2006–31.10.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-9017 / 100364
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens
fabrication de ciment
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
19 H
05.11.2006–04.11.2009 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l’art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l’économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

21 novembre 2006

Secrétariat d’Etat à l’économie:
Direction du travail